

# L'HORIZON AFRICAIN

Hebdomadaire d'informations générales et d'analyses

N°245 du Jeudi 4 Avril 2024

Prix: 500 F.CFA - Tél: 05.543.82.76 / 06.662.37.39 / E-mail: lhorizonafricain@gmail.com / www.lhorizonafricain.com

Siège : Hôtel Saphir - Centre-ville Brazzaville - Congo

## Taekwondo

Instituteurs et hauts gradés  
demandent des changements  
à la tête de la fédération

 (P.12)

## Pénurie d'eau courante et coupures d'électricité à Brazzaville

# Anatole Collinet Makosso appelle les populations à plus de patience



A l'issue de cette visite, il en ressort que L.c.d.e dispose des produits chimiques nécessaires pour le traitement de l'eau, mais c'est le manque d'électricité qui fait défaut.

 (P.3)


D.g.i.d (Direction générale des impôts et des domaines)

## Après avoir reçu un prix sous-régional, Ludovic Itoua placé en détention préventive

 (P.3)

Ordre national des médecins

## Le nouveau président, le prof Alain Maxime Mouanga, installé dans ses fonctions

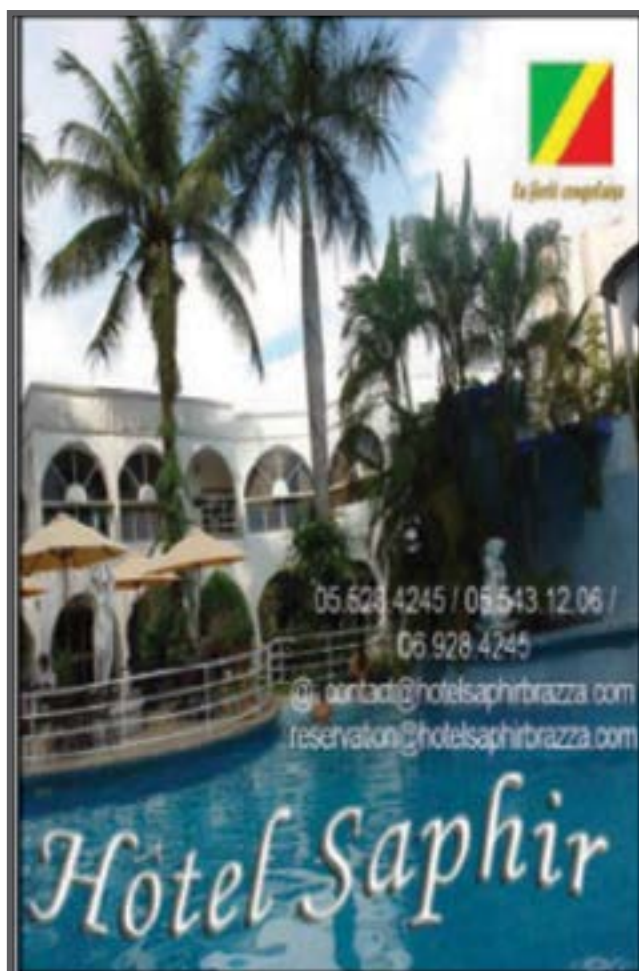
 (P.9)

Communiqué nécrologique

Maître Giscard Bavoueza-Guinot, Notaire à Brazzaville, porte à la connaissance des parents, amis et connaissances, que les obsèques de son fils, Yann Marcel BAVOUEZA-GUINOT, auront lieu ce samedi 06 Avril 2024, selon le programme ci-après:

- 9h00: levée de corps à la Morgue municipale de Brazzaville;
- 10h00: recueillement au domicile familial;
- 12h30: office religieux en la Paroisse Saint-François d'Assise;
- 14h00: départ pour le Cimetière privé «Les élus du Ciel»;
- 16h30: retour et fin de la cérémonie.

La veillée mortuaire se tient au n°34, Rue Barthélemy Batantu, au Quartier Château d'Eau Nganguoni, non loin de la Pharmacie Jiré-Rapha et du petit marché du Château d'eau.



**CANAL+**  
Y A PIMENT DANS PROMO  
1/ LES OFFRES BRULANTES

- LE DECODEUR HD 1000 A PARTIR D'AVRIL 2024
- REMERCEZ-NOUS 15 JOURS OFFERTS A TOUT CANAL+

2/ UNE INSTALLATION SOLIDE

Parabole à 3 900€  
INSTALLATION OFFERTE

3/ VOS PROGRAMMES EPICES SUR L'APP

TELECHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION CANAL+

Et profitez de +55 000 programmes en replay et 200 chaînes à suivre en direct, tout en contrôlant votre consommation de data!



C.n.d.h (Commission nationale des droits de l'homme)

# Tenue d'une conférence-débat pour sensibiliser les femmes sur leurs droits

taux des femmes». Pour elle, «conscientisation sur la masculinité positive renvoie à une prise de conscience, un discernement sur la fragilité de la femme et d'un droit de regard avisé sur ces dernières, car la question des droits des femmes dans le monde est un paradoxe». Selon elle, «les femmes doivent s'extrir-

Le 8 mars de chaque année, le monde commémore le combat des femmes pour l'égalité, la reconnaissance et l'exercice effectif de leurs droits. La C.n.d.h (Commission nationale des droits de l'homme) a célébré en différé cette journée par l'organisation, samedi 30 mars 2024, à son siège à Brazzaville, d'une conférence-débat dont l'ouverture a été présidée par Saturnin Jean-Claude N'Tari, deuxième vice de la C.n.d.h, au nom du président de cette institution, Jean-Valère Etéka Yeket, en présence de Mme Nzaou-Moyen, rapporteure de la C.n.d.h et Mme Gisèle Elanga présidente de la Sous-commission équité et genre.

Dans son allocution d'ouverture, le deuxième vice-président de la C.n.d.h, Saturnin Jean-Claude N'Tari, a rappelé que la journée du 8 mars est une opportunité de faire régulièrement le bilan des avancées et de faire entendre les revendications des femmes. «Au-delà de la journée du 8 mars, c'est tout le mois de mars qui est dédié à la femme, pour reconnaître l'importance de la lutte menée pour ses droits», a-t-il déclaré. Selon lui, l'objectif poursuivi chaque année, c'est «premièrement de se remémorer la lutte enclenchée pour la reconnaissance



Saturnin Jean-Claude N'Tari (au milieu), Mme Nzaou-Moyen (à gauche) et Mme Gisèle Elanga.



Les participants autour du deuxième vice-président de la C.n.d.h.

des droits de la femme; deuxièmement, c'est une opportunité de faire régulièrement le bilan des avancées réalisées et faire entendre les revendications des femmes et, enfin, troisièmement, «il s'agit de bâtir des stratégies pour ce qui reste à conquérir, en matière de droits, afin d'améliorer la condition de la femme».

Pour Saturnin Jean-Claude

N'Tari, «la journée du 8 mars ne doit pas être réduite à une simple fête, mais plutôt elle doit être une journée de réflexion et d'échange». Raison pour laquelle deux communications ont marqué la conférence-débat organisée par la C.n.d.h. La première a eu pour thème: «Sensibilisation et conscientisation de la population sur la masculinité positive et le respect des droits fondamentaux des femmes».

Elle était animée par Mme Nzaou-Moyen, rapporteure de la C.n.d.h. La deuxième communication, présentée par Mme Ornella Dombi, représentante du Ministère en charge de la femme, avait pour thème: «L'autonomisation des femmes congolaises pour parvenir à l'égalité des sexes».

Dans sa communication, Mme Nzaou-Moyen a souligné l'importance de la «sensibilisation et de la conscientisation de la population sur la masculinité positive et le respect des droits fondamen-

per de cette souffrance par elle-même en s'affirmant».

De son côté, Mme Ornella Dombi a beaucoup insisté sur la place de la femme dans la société, son rôle dans l'éducation de la société et la sensibilisation sur «la loi Mouébara» contre les violences faites aux femmes.

Au terme de ces communications, les femmes ont discuté de l'univers féminin, de leurs droits et de leurs réalisations. Elles ont partagé leurs expériences en tant que témoins des faits qu'elles ont vécus ou entendus parler. «Il y a toujours quelque chose de nouveau à apprendre et à enseigner et ces débats sont toujours très importants. En plus, nous nous amusons, rencontrons de nouvelles personnes et partageons nos expériences», a confié une participante, Mme Georgette. Un apéritif a bouclé la rencontre, dans l'après-midi.

Roland KOULOUNGOU

## Université Marien Ngouabi

# Les femmes exhortées à changer le monde avec des œuvres

L'Université Marien Ngouabi a commémoré, en différé, samedi 30 mars 2024, à Brazzaville, la journée internationale des droits des femmes qui se célèbre le 8 mars de chaque année. Prélude à cet événement, les femmes de la première université publique ont procédé, vendredi 29 mars, à une marche sportive, «pour montrer leur dynamisme par rapport au travail. Selon qu'il est dit, s'il faut avoir l'égalité, il faut être endurente également», selon la Professeure Clémence Ditengo, maîtresse de la cérémonie, à l'occasion de cette célébration. Ensuite, le samedi 30 mars a été consacré à des échanges, notamment la sensibilisation au cancer du sein et du col de l'utérus.

La Prof Clémence Ditengo estime qu'après le sport, il était question de nourrir l'intellect. D'où la communication sur le cancer du sein et du col de l'utérus, pour permettre à la femme de veiller sur sa santé, si elle veut réellement être compétitive par rapport au travail avec les hommes. Pour elle, il est bien de célébrer la journée de la femme. Mais, il faudrait que la femme comprenne le but de cette journée et ce qu'elle doit faire. «La femme doit être active au travail... et non se contenter des pagnes... Les pagnes n'enrichissent pas les femmes, mais ils enrichissent ceux qui les produisent», a-t-elle déclaré.

Pour sa part, le Prof Gontran Ondzotto, président de



Photo de famille des femmes de l'université autour du Prof Gontran Ondzotto

l'Université Marien, a cité quelques femmes qui ont changé la face du monde, en permettant une évolution du statut de la femme dans la société, à l'exemple de Marie Curie qui a été récompensée pour ses recherches sur le polonium et le radium, la jeune pakistanaise Malala Yousaf-

zai qui, à 11 ans, prenait déjà position pour l'accès à l'éducation des jeunes filles, malgré les menaces des Talibans, la biologiste Rosalind Franklin qui a participé à la découverte de la structure de l'A.d.n, Rosa Park, mère du mouvement des droits civiques, figure majeure de la lutte contre

la ségrégation raciale, Simone Veille qui a défendu le célèbre projet de loi sur l'I.v.g (Interruption volontaire de grossesse), Simone de Beauvoir pour son engagement dans le mouvement de libération de la femme, Wangari Maathai, militante écologiste, etc.

Pour le président de l'Uni-

versité Marien Ngouabi, les défis étant nombreux, les femmes doivent avoir des visions progressistes, en manifestant leurs talents, afin de changer le monde, «non avec des slogans, mais avec des œuvres», a-t-il indiqué.

Joseph MWISSI NKIENI





Pénurie d'eau courante et coupures d'électricité à Brazzaville

# Anatole Collinet Makosso appelle les populations à plus de patience

L'épineuse question du manque d'eau et d'électricité à Brazzaville préoccupe le gouvernement. Le lundi 29 mars 2024, sur instruction du Président de la République, le Premier ministre a effectué une visite à la Direction départementale de L.c.d.e (La congolaise des eaux) de Brazzaville et au Centre d'exploitation de Mbouono, de la société E<sup>2</sup>c (Energie électrique du Congo) de Brazzaville, pour s'enquérir de la situation des coupures d'électricité et de pénurie d'eau courante qui affecte la ville capitale. A l'issue de cette visite, il en ressort que L.c.d.e dispose des produits chimiques nécessaires pour le traitement de l'eau, mais c'est le manque d'électricité qui fait défaut. A cet effet, Anatole Collinet Makosso a appelé les populations à plus de patience.

Au cours de sa visite qui consistait à toucher du doigt les maux qui minent les deux sociétés en charge de l'électricité et de l'eau, le Premier ministre Anatole Collinet Makosso a longuement échangé avec les techniciens des deux sociétés. Pour les techniciens de L.c.d.e, la pénurie d'eau courante dans la ville capitale est due aux coupures intempestives d'électricité, malgré la disponibilité de produits chimiques pour assurer la potabilité de l'eau.

Au niveau de la société E<sup>2</sup>c, c'est le directeur général, Jean-Brunon Danga Adou, qui a expliqué les difficultés que connaissent les réseaux qui alimentent la ville en électricité. Avec la chaleur caniculaire qu'on connaît actuellement, il arrive que les lignes lâchent. Il a exprimé à Anatole Collinet Makosso, la demande urgente de construction d'une deuxième ligne T.h.t (Très haute tension) de transport d'électricité, entre Brazzaville et Pointe-Noire. Cette ligne s'avère comme une panacée, pour remédier à l'instabilité



Anatole Collinet Makosso (au milieu), Thierry Mougalla (à gauche) et le D.g Jean-Bruno Danga Adou.

du courant électrique dans la ville capitale. La construction de cette deuxième ligne permettra de soulager la première qui est surchargée et qui est déjà vétuste. Elle ne supporte plus les charges des consommateurs dont le nombre ne cesse d'augmenter chaque année.

Résumant ce qu'il a appris des difficultés qui surviennent en matière de distribution d'électricité et d'eau, le Premier ministre s'est exprimé en ces termes: «*Toutefois, quand il y a un petit problème dans la fourniture d'électricité,*

*le processus de pompe ou de distribution d'eau connaît aussi des difficultés. Au point où, même lorsque le courant est relancé, même après deux heures, toute la masse d'eau qui est dans les canaux de distribution sèche et pour remplir de nouveau ces cuves et canaux, ça peut prendre deux ou trois jours. Constat, pour une coupure d'électricité qui n'a duré que deux ou trois heures, on n'a manque d'eau pendant deux à trois jours.*»

Anatole Collinet Makosso a aussi signifié qu'il existe un

dispositif permanent d'alimentation en électricité au niveau des unités de production et de distribution d'eau. Les deux sociétés, a-t-il dit, travaillent en parfaite harmonie. «*Sauf que nous avons un problème d'une seule ligne d'électricité. Ce problème a toujours été posé. Nous travaillons à ce que nous ayons cette deuxième ligne qui relie Pointe-Noire à Brazzaville, pour que lorsque la ligne actuelle est en difficulté, connaît des problèmes, nous puissions basculer sur la deuxième, de façon à avoir l'électricité en permanence*», a-t-il déclaré. Puis, il a appelé les populations à plus de patience. Il les a rassurées qu'elles ne sont pas seules devant ces difficultés. «*Le gouvernement n'est pas indifférent, il travaille, les cadres de ces sociétés sont à la manœuvre pour essayer de trouver des solutions*».

Selon Armel Ibara Mbibi, directeur de la production et du transport d'E<sup>2</sup>c, la demande énergétique de Brazzaville est de 230 mégawatts. Mais, actuellement, la ville n'en reçoit que 170. Il y a un déficit de 60 mégawatts. En cause, l'obsolescence des sources de production, notamment les barrages hydroélectriques et la limitation à 50 mégavars de la puissance réactive en réseau interconnecté avec la RD Congo au niveau du poste T.h.t de Kinsuka.

Hervé EKIRONO

## Editorial

### L'esprit d'entreprise

Le gouvernement a, enfin, envoyé quelques signaux prouvant sa préoccupation sur les difficultés actuelles d'approvisionnement de la ville capitale, Brazzaville, en eau courante et en électricité. La question de l'eau courante et de l'électricité est à la base de la vie des populations. On ne peut pas faire des promesses de développement, si ces deux services ne sont pas garantis de manière permanente.

Le Ministère de l'énergie et de l'hydraulique a organisé au mois de mars, un atelier sur l'amélioration du service public de l'électricité au Congo, dont les conclusions sont plutôt à moyen et long terme. Rien n'est prévu dans l'urgence et à court terme.

Le Premier ministre a fait une tournée des entreprises en charge de la distribution d'eau et d'électricité, se faisant expliquer les causes des difficultés actuelles en matière d'approvisionnement de la ville en eau courante et en électricité. Pour tout message, le Premier ministre a demandé aux populations plus de patience. Sous-entendu qu'on est en train de résoudre les problèmes et que tout reviendra à la normale. Soit!

Mais à vrai dire, la résilience de la population n'est même plus à solliciter, car les déficits des services d'eau courante et d'électricité sont récurrents dans la capitale depuis des décennies et la population a toujours fait preuve de résilience. Des anciens quartiers comme le Plateau des 15 ans et même Poto-Poto n'ont jamais connu un bon service permanent d'eau courante. Il y a des périodes où l'eau coule et d'autres où les robinets sont à sec pendant des jours voire des semaines. Le recours aux forages d'eau est devenu la panacée, surtout pour les tenants d'établissements comme les hôtels.

Le gouvernement a fait des réformes dans les secteurs de l'eau courante et de l'électricité. Libéralisation de ces secteurs et autonomisation des sociétés en charge de l'un et l'autre service en sont parmi les résultats. Conséquence, là où l'on attendait l'amélioration du service, ce sont des situations dramatiques qui se produisent dorénavant: pénuries d'eau courante et coupures d'électricité se multiplient dans les quartiers, avec des conséquences désastreuses au plan socio-économique.

Le gouvernement n'ayant plus d'autorité sur le fonctionnement des deux sociétés jouissant encore du monopole de fait dans la distribution d'eau et de l'électricité, celles-ci, La congolaise des eaux (L.c.d.e) et Energie électrique du Congo (E<sup>2</sup>c), ne semblent plus avoir de comptes à rendre à personne. Il n'y a qu'à voir comment le directeur général de E<sup>2</sup>c s'est rendu célèbre dans le pays, s'offrant en spectacle ludique par ses talents d'artiste amateur et ses explications biscornues qui se résument en ceci: «*Donnez-moi les moyens et les problèmes seront résolus*». Il oublie qu'il dirige une entreprise autonome qui doit être capable de monter ses projets, en trouver des financements en recourant à des partenariats ou des crédits bancaires et investir pour améliorer son service, afin d'accroître ses recettes. Malheureusement, malgré les réformes, on continue de faire comme à l'époque de la S.n.e (Société nationale d'électricité): que l'Etat donne les moyens pour investir dans les unités de production d'électricité, dans les réseaux de transport et de transformation de l'électricité et même dans leur entretien. Et les recettes de cette société servent à quoi? Comment les sociétés de téléphonie mobile s'en sortent-elles? Là aussi, c'est l'Etat qui investit? C'est pour dire!

Quand on confie des entreprises à des cadres qui n'ont pas l'esprit d'entreprise, il n'est pas surprenant de ne pas atteindre les objectifs escomptés. Le cadre fonctionnaire, même quand il est super diplômé, pense toujours que c'est l'Etat qui doit donner les moyens pour qu'il travaille. Le manager, c'est le cadre qui sait que les progrès de son entreprise dépendent des résultats de sa gestion. C'est un problème de culture. L'esprit d'entreprise est une culture. Réformer, c'est bien. Encore faut-il être capable de changer de culture et épouser l'esprit d'entreprise, pour qu'on avance.

L'HORIZON AFRICAIN

la République, Denis Sassou Nguesso, qui lui a fait confiance en le nommant à la tête de la D.g.i.d. Il entendait ainsi «*poursuivre la même dynamique, afin de continuer à bénéficier de la confiance de la hiérarchie*». «*Au cours de l'année 2023, nous avons*

dépassé les prévisions», a-t-il souligné. Maintenant, il va devoir affronter la justice de son pays par rapport aux accusations qui pèsent sur lui et prouver son innocence. Autrement...

Urbain NZABANI

D.g.i.d (Direction générale des impôts et des domaines)

## Après avoir reçu un prix sous-régional, Ludovic Itoua placé en détention préventive

L'actualité s'est accélérée pour le directeur général des impôts et des domaines, Ludovic Itoua, qui a été écroué à la Maison d'arrêt de Brazzaville, mardi 2 avril 2024, par le procureur de la République près le Tribunal de grande instance, André Oko-Ngakala, pour «*faux et usage de faux et détournement de fonds publics*». Il a été interpellé et déféré auprès du procureur, par la C.i.d (Centrale d'intelligence et de documentation) qui menait l'enquête sur son cas et qui l'avait auditionné à plusieurs reprises, ces dernières semaines, avec certains de ses collaborateurs.

ronie du sort, Ludovic Itoua avait reçu, six jours auparavant, le jeudi 28 mars 2024, lors d'une grande cérémonie à l'auditorium Denis Sassou Nguesso du Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza, le Prix de la valorisation d'excellence et de mérite pour l'année 2023, décerné par le comité d'excellence dirigé par Yves Alain Fofié, dont le siège est à Abidjan (Côte-d'Ivoire).

C'était en présence du ministre secrétaire général du C.n.s (Conseil national de sécurité), le vice-amiral Jean-Dominique Okemba, conseiller spécial du Président de la République, de la directrice du mémorial, Mme Belinda Ayessa, des directeurs de cabinet du ministre de l'économie et des finances et du ministre du budget, des comptes publics et du portefeuille public,

des directeurs centraux de l'administration fiscale, du directeur départemental des impôts et des domaines, des membres de la promotion 86-88 de l'E.n.a.m (Ecole nationale d'administration et de la magistrature), des parents et amis, etc.

La décision d'octroyer le Prix sous-régional des bonnes pratiques fiscales, au directeur général des impôts du Congo, avait été prise le 30 novembre 2023, à Abidjan, par le cabinet indépendant de promotion fiscale, de lobbying, de valorisation de l'excellence et de bonne gouvernance, qui encourage les bonnes pratiques fiscales, afin de rendre compétitive les administrations fiscales du continent. Les dossiers sont soumis par les intéressés ou par des tiers qui procèdent ensuite à un

suivi, jusqu'à convaincre les membres du comité consultatif.

Pour choisir la candidature du directeur général des impôts et des domaines du Congo, «*la rigueur, la proximité et l'intégrité*» étaient les critères exigés, selon le président du Comité consultatif, Yves Alain Fofié. Le comité s'était réuni en session annuelle, pour valider la candidature du Congolais.

Dans son mot de circonstance, après avoir reçu son prix, Ludovic Itoua a remercié les agents et cadres de la Direction générale des impôts et des domaines, car sans eux, il n'allait pas être distingué. Ce sont eux qui mettent en cadence toutes les orientations, pour la collecte des recettes de l'Etat. Il a surtout exprimé sa gratitude envers le Président de



P.d.d.r-Pool (Programme de désarmement, démobilisation et réintégration)

# La Camp appelée à reprendre ses missions traditionnelles dans le Pool

**Kinkala, commune et chef-lieu du Département du Pool, a abrité, du 25 au 28 mars 2024, les travaux de l'atelier relatif à la validation du plan de sécurité et de la politique de prévention et de gestion des risques du P.d.d.r (Programme de désarmement, démobilisation et réintégration), organisé par le Haut-commissariat à la réinsertion des ex-combattants, en partenariat avec le Pnud (Programme des Nations unies pour le développement).**

Placés sous le patronage d'Euloge Landry Koulélas, haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, les travaux de cet atelier ont été dirigés par Albert Samba, son directeur de cabinet, assisté de Henry René Diouf, représentant-résident adjoint du Pnud, de Mme Emma Berthe Bassinga Nganzali, secrétaire générale de la Préfecture du Pool, et d'Anatole Bayimina, vice-président du Conseil départemental. Parmi les recommandations adoptées, il y a celles qui demandent à la Camp (Commission ad hoc mixte paritaire) de reprendre ses missions traditionnelles dans le Département du Pool, «afin de favoriser la mise en œuvre du P.d.d.r-Pool dans un climat apaisé». Le processus de paix actuel dans le Pool est lié à l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités armées, signé le 23 décembre 2017 par le gouvernement et le pasteur Ntumi à Kinkala, à travers leurs représentants. Une commission paritaire entre le gouvernement et le camp de Ntumi, prévue par l'accord, a été mise en place, pour le ramassage des



Photo de famille à l'issue de la cérémonie d'ouverture.

armes auprès des ex-combattants ninjas, la réinstauration de la sécurité publique, la relance de l'administration et des services publics. Ce travail devait être immédiatement suivi par un programme de réintégration aussi bien des ex-combattants que des populations victimes ayant besoin d'assistance pour la réhabilitation de leurs habitations et la relance de leurs activités génératrices de revenus. Malheureusement, ces aspects de réintégration n'ont pas été bien coordonnés entre les différentes structures chargées de leur mise

en œuvre. La Camp a vu ses activités s'arrêter en queue de poisson, faute de budget alors que le Haut-commissariat à la réinsertion des ex-combattants a du mal à lancer le P.d.d.r, faute de réunir les apports financiers du gouvernement et des partenaires. L'atelier organisé à Kinkala par le Haut-commissariat pour la réinsertion des ex-combattants était très attendu, car il est appelé à relancer le P.d.d.r dans le Pool, en remobilisant les partenaires financiers. Il a réuni 116 participants sur les 120 attendus et il a permis

d'adopter six recommandations, qui sont les suivantes:

- mener un plaidoyer sur la mobilisation des fonds pour la mise en œuvre du P.d.d.r-Pool;
- permettre à la Camp de poursuivre ses missions traditionnelles sur le terrain dans le Pool, afin de favoriser la mise en œuvre du P.d.d.r-Pool dans un climat apaisé;
- impliquer la force publique et la Camp dans le plan de sécurité du P.d.d.r-Pool;
- traduire en langues nationales les documents afférents à la mise en œuvre du P.d.d.r-Pool;
- réhabiliter les pistes agricoles dans le Pool;
- renforcer les capacités des parties prenantes dans la politique de préservation et de gestion des risques, une coopération qui ne devrait que permettre la mise en œuvre du programme de réintégration et donc le retour d'une paix durable dans le Pool.

Le moins qu'on puisse dire est que ces recommandations traduisent la volonté du Haut-commissariat à la réinsertion des ex-combattants de travailler main dans la main avec la Camp. Il reste que le gouvernement et ses partenaires financiers mobilisent les fonds attendus pour boucler le budget de sept milliards de francs Cfa du P.d.d.r-Pool.

Jean-Claude DIATOU

## PROPOS D'ÉTAPE

### «Parole dite, pierre jetée»

La parole est l'attribut essentiel de l'homme. Elle le distingue des autres espèces vivantes, en ce sens qu'elle permet de penser et de raisonner. La parole est perdue, lorsqu'un éphémère s'incline devant la funeste destinée, sans l'avoir transmise. Elle se perd aussi, du moins elle perd de sa charge, lorsqu'elle est dérobée pour la mauvaise cause. La parole, c'est comme le feu prométhéen; elle est faite pour convaincre, pour expliquer, justifier et susciter une adhésion à une cause. Elle doit être fondatrice. Lorsqu'elle est volée ou dérobée, elle est galvaudée; elle devient un son vulgaire, un alignement des mots sans charge créatrice.

La parole est perdue lorsqu'elle est essentiellement narcissique, nostalgique. Dans ce cas, il y a risque de passer à côté de l'essentiel, au lieu de projeter l'avenir. La parole narcissique traduit un désenchantement, même lorsqu'elle décrit une situation réelle, un existant indiscutable. Prenant pour prétexte la critique du présent, la parole perdue fait remonter à la surface toutes les frustrations des temps anciens, celles de ne pas être reconnu comme tel, celles de ne pas recevoir comme les autres, surtout celles de ne pas être considéré comme ceux qui n'étaient pas là, ou qui n'avaient pratiquement rien fait. C'est cela, le message essentiel de la parole perdue.

La parole est perdue lorsque qu'elle est dérobée, lorsqu'elle est adressée à tous les éphémères sans la volonté de son auteur. Dans certaines sociétés, il ne peut venir à l'esprit de personne d'enregistrer et de diffuser des paroles dites à titre privé et/ou confidentiel, surtout lorsque l'on n'est pas détenteur de l'autorité publique; c'est une question d'éthique. Cependant, avec le développement des réseaux sociaux et des moyens modernes de communication, rien ou presque n'échappe aux grandes et petites oreilles et aux gorges chaudes.

Il se trouve que la parole a des ailes, selon le discours homérique. Elle «franchit l'espace comme des oiseaux ou comme des flèches». Et, comme les flèches, elle blesse parfois, elle irrite, elle désespère et devient sources d'ennuis avec les hommes ou avec la justice. C'est pour cette raison qu'il faut «tourner sa langue sept fois dans sa bouche avant de parler», et bien choisir à qui parler. Parce qu'en bulgare, on dit «parole dite, pierre jetée»; et, il faut bien choisir celui sur qui on jette la pierre; sinon, c'est la descente aux enfers ou presque.

Prométhée

## Assemblée nationale

### De nouveau, un député dans le couloir de la Haute cour de justice

Il y a quelques semaines, on s'interrogeait s'il y aura une affaire Aimé Hydevert Mouagni à l'assemblée nationale. Et bien, depuis le vendredi 29 mars 2024, c'est désormais officiellement le cas. Lors d'une séance plénière, sous la direction de son président, Isidore Mvouba, l'assemblée nationale a été saisie par le procureur général près la Haute cour de justice, Théophile Mbtsi, d'une demande de levée de l'immunité parlementaire du député Aimé Hydevert Mouagni, qui a été arrêté à son domicile, le soir du vendredi 22 mars et placé en garde-à-vue à la C.i.d (Centrale d'intelligence et de documentation), à Brazzaville. La demande a été déclarée recevable et transmise, pour traitement, à la Commission affaires juridiques, administratives et du contrôle de l'exécution des lois, que préside le député Benoît Bati, pour une adoption en plénière le mercredi 3 avril. Par 104 voix pour, 2 abstentions et une contre, les députés ont dépouillé leur collègue de son immunité. Désormais, le voilà dans le couloir de la Haute cour de justice.



Aimé Hydevert Mouagni.

Aimé Hydevert Mouagni est le deuxième député qui sera traduit en justice, depuis la nomination, en décembre 2018, des nouveaux membres de la Haute cour de justice. Le premier est le député indépendant Ghyslain Millet Galibali, en avril 2022, dans une affaire de faux diplôme qui l'opposait à la Direction générale du Fonds routier et qui fut révélée par le journal «Le Troubadour». Mais, Ghyslain Mil-

let Galibali avait été jugé par contumace, puisqu'il avait réussi à fuir le pays, face à ce qu'il considérait comme un règlement de comptes. Président d'un parti membre de la majorité présidentielle, le C.p.r (Club perspectives et réalité), Aimé Hydevert Mouagni, député élu dans la première circonscription électorale de Mougali, à Brazzaville, n'aura pas la chance de se soustraire à la justice de son pays. Contre

toute attente et sans doute au mépris des lois de la République, il a été arrêté de nuit à son domicile, selon des témoignages qui n'ont pas été démentis, et placé en garde-à-vue au-delà du délai de 72 heures autorisé par le code de procédure pénal. Pourtant, une semaine auparavant, il avait répondu à une convocation de la C.i.d qui l'avait auditionné, avant de le laisser libre.

Une situation que ses proches ne comprennent pas. Car, l'élu de la première circonscription de Mougali a des atouts qui lui auraient permis de bénéficier de quelques faveurs et même de lui faire éviter la procédure judiciaire. Il est le neveu, côté maternel, du Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, et, côté paternel, il est l'un des petits-fils de Jean Félix-Tchi-

caya, premier parlementaire du Moyen-Congo (élu en décembre 1945) à l'Assemblée constituante française et un des quatre pères fondateurs de la République du Congo, avec Jacques Opangault, Robert Stéphane Tchitchelle et Fulbert Youlou. Probablement, les services de renseignements ont dû agir en tenant compte de son passé d'ex-milicien cobra et donc capable d'organiser une résistance armée à la procédure judiciaire qui le vise. Une fois que son immunité parlementaire sera

levée, le député Mouagni sera présentée devant la Commission d'instruction de la Haute cour de justice, qui va lui notifier les motifs pour lesquels il est poursuivi, avant son procès qui ne laisse l'ombre d'aucun doute sur son issue. Le député court en effet un gros risque d'être condamné pour les propos qu'il a tenus dans une conversation téléphonique et qui ont été diffusés dans les réseaux sociaux.

Urbain NZABANI



Sénat

# Les femmes sensibilisées sur leur autonomisation et sur le cancer du col de l'utérus

**La journée du 8 mars consacrée aux droits des femmes a été célébrée en différé au sénat, le vendredi 22 mars 2024, sous les auspices de la vénérable Elisabeth Mapa, deuxième secrétaire du bureau du sénat, en présence de Mme Véronique Loembhet Nitou Landou, première vice-présidente de la Commission santé, affaires sociales, famille et genre, et de Mme Rebecca Moundélé-Ngolo, présidente du groupe parlementaire de l'opposition au sénat, sous le thème national: «Intensifier l'autonomisation des femmes congolaises pour parvenir à l'égalité des sexes».**

Les femmes du sénat, élues et employées, vêtues pour nombre d'entre elles de pagne avec effigies des femmes, assorties de la décoration du «8 mars», ont eu droit à deux communications portant sur le thème national de la journée de la femme et sur la santé, notamment la connaissance du cancer du col de l'utérus.

Le thème de l'autonomisation de la femme a été développé par la directrice de la promotion de la femme, Mme Isabelle Ewandza. Celle-ci a fait savoir que, pour rendre la femme autonome, il faut investir dans les politiques et les systèmes de protection sociale, afin de créer un environnement permettant aux femmes d'accéder au marché du travail. Elle a, par ailleurs, mis à la connaissance de l'auditoire, des instruments juridiques nationaux et internationaux qui condamnent les actes de violences à l'égard des femmes. «Pour assurer leur autonomisation et parvenir à l'égalité des sexes, il est important d'augmenter le pouvoir des femmes, en les mettant au centre de notre société. Aussi leur offrir le choix de pouvoir agir dans la construction de notre pays», a-t-elle indiqué.

Concernant la communication sur le cancer du col de l'utérus, la professeure Judith Nsondé Malanda, directrice du Programme national de lutte contre le cancer, a fait savoir que toutes les parties du corps humain peuvent développer un cancer. Le cancer est une pathologie qui existe bel et bien au Congo. Les cancers les plus fréquents chez la femme sont le cancer du sein et le cancer du col de l'utérus. 558 nouveaux cas au moins sont répertoriés par année. Le cancer du col de l'utérus vient en deuxième position, avec au moins 395 nouveaux cas par année, a-t-elle précisé. Le cancer du col de l'utérus est causé par une infection persistante par le virus du papillome humain



La vénérable Elisabeth Mapa, (au milieu), à l'ouverture de la matinée d'échange.



Professeure Judith Nsonde Malanda, (au milieu).



Photo de famille autour de la sénatrice Elisabeth Mapa.

(H.p.v). Les femmes vivant avec le V.i.h ont six fois plus de risques de développer un cancer du col de l'utérus que les autres. Ses signes d'alerte sont, entre autres, les saignements anormaux. «Les infections chroniques n'existent pas, il faut se faire consulter pour éviter

l'irréparable», a martelé la professeure Nsondé-Malanda. Pour être à l'abri, elle a exhorté d'adopter des comportements responsables. Eviter d'entretenir les relations sexuelles avec différents hommes, la consommation abusive de tabac et d'alcool. La vaccination et le dépistage ré-

gulier sont les moyens les plus sûrs pour éviter d'attraper cette maladie. Il existe trois vaccins qui peuvent être administrés à partir de 13 ans. «La cancérologue nous a édifiées sur le cancer du col de l'utérus qui ravage beaucoup de femmes congolaises et nous avons compris qu'il est nécessaire d'opter pour un dépistage précoce, pour éviter le pire, chaque deux ans au besoin. Aussi, nous avons été exhortées à l'abandon des comportements déviants dont la multiparité des partenaires, qui peut aussi être à l'origine de cette pathologie qui se transmet par voie sexuelle», a dit Bonelle Bomola, attachée à la Commission santé.

Donnant rendez-vous pour les prochaines éditions, Mme Elisabeth Mapa a invité les femmes à sortir de la léthargie. «Il nous faut saisir les opportunités comme le font les hommes, donnons-nous cette chance de nous ouvrir et de frapper aux portes. Tout le monde n'a pas la chance de réussir sur le banc de l'école, non plus d'avoir des parents nantis pour soutenir leurs études. Partout où la femme se trouve, quelle que soit sa précarité, elle peut réussir. Il faut se donner de la valeur. Il faut qu'on murisse le thème international, «accé-

lérer le rythme», je pense que ça vous amènera très loin», a-t-elle déclaré. En rappel, le thème international de la journée internationale de la femme, cette année, est: «Investir en faveur des femmes, accélérer le rythme».

Urbain NZABANI

Yvon Sana Bangui,  
nouveau gouverneur de la B.e.a.c

## De bonnes perspectives économiques, financières et monétaires dans la sous-région

Lors d'une conférence de presse qu'il a tenue, lundi 25 mars 2024, au siège de la banque centrale, à Yaoundé, au Cameroun, au sortir de la première session ordinaire de l'année 2024, du Comité de politique monétaire de la B.e.a.c (Banque des Etats de l'Afrique centrale), le nouveau gouverneur, Yvon Sana Bangui, de nationalité centrafricaine, a annoncé de bonnes perspectives économiques, monétaire et financières de la sous-région. La conférence de presse, qui a été suivie en direct en mode virtuelle, dans les différentes directions nationales de la B.e.a.c des six pays membres, dont Brazzaville, a permis au gouverneur de dégager les principales tendances de la vie économique dans la sous-région, au cours de cette année.



Yvon Sana Bangui donnant sa conférence de presse

Après avoir analysé l'activité économique mondiale et sous-régionale, Yvon Sana Bangui a rassuré que les perspectives économiques, monétaires et financières de la sous-région seront marquées, en 2024, par une croissance économique de 3,6%, soutenue principalement par la bonne tenue des activités non-pétrolières (4,1% en 2024 contre 3,1% en 2023).

Ces perspectives connaîtront aussi des tensions inflationnistes persistantes à 5,5% en 2024 et une dégradation des indicateurs des finances publiques, avec notamment un solde budgétaire hors-don qui reviendrait de 0% du P.i.b (Produit intérieur brut) en 2023 à -0,2% du P.i.b en 2024, avec une contraction de l'excédent du compte courant, dons officiels compris.

La contraction reculerait à 1,5% du P.i.b en 2024, contre 3,5% du P.i.b en 2023. Il y aura une augmentation de la masse monétaire de 12,6% contre 9,1% en 2023. La zone sera marquée par un léger repli des réserves de change de 2,7% à 6.699 milliards de francs Cfa à fin 2024, correspondant à un taux de couverture extérieure de la monnaie de 74,2% et des réserves en moins, d'importations de biens et services à 4,3% en 2024 contre 4,8% en 2023. Mais, on observera la poursuite du dynamisme des opérations sur le marché des valeurs du trésor.

Au niveau international, les évolutions économiques et financières seront marquées par de fortes incertitudes. Au niveau sous-régional, ces évolutions connaîtront des réalisations macroéconomiques plutôt favorables avec une position extérieure confortable et une inflation globale encore élevée, malgré une inflation sous-jacente sur une tendance baissière depuis février 2023. Yvon Sana Bangui s'est fixé comme objectif le renforcement de la réglementation des échanges en vigueur depuis 2019 dans l'espace de la Cemac. Il a indiqué que cette réglementation a permis de fixer un plafond d'allocation des devises dans l'espace communautaire et de contribuer à stabiliser le système bancaire. «Nous allons renforcer davantage le respect de cette réglementation, parce qu'il en va de la stabilité de notre système bancaire de la zone. Les économies seront aussi soutenues par le secteur pétrolier». Notons que le Comité de politique monétaire de la B.e.a.c est une instance qui définit et conduit la politique monétaire. Elle est sous la présidence du gouverneur. Ce comité veille également à la stabilité des économies de la zone Cemac.

A Brazzaville, la conférence de presse a connu la participation d'un certain nombre de journalistes venus des organes de presse publics et privés, en présence d'Armel Dieudonné Panzou Bayonne, premier adjoint au directeur national à la B.e.a.c et de quelques cadres économistes de cette institution.

Martin BALOUATA-MALEKA



# CANAL+

## APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

### RECRUTEMENT DE PARTENAIRES CANAL+ CONGO

CANAL+ CONGO lance un appel à manifestation d'intérêt à la recherche de Partenaires pour développer et renforcer son réseau de distribution au CONGO, sur l'étendue du territoire congolais.

Le Partenaire sera un interlocuteur privilégié et incontournable de CANAL+ CONGO. Il partagera donc les ambitions de CANAL+ CONGO mais aussi les exigences, tant organisationnelles que commerciales.

Le Partenaire aura principalement pour missions :

- De développer un réseau de distribution Tiers (Distributeurs Agréés CANAL+) ;
- D'approvisionner ce réseau en matériel (Décodeurs, accessoires, paraboles...)
- D'approvisionner ce réseau en droits à activer des abonnements ;
- D'animer commercialement ce réseau (Promotion des ventes, formation des acteurs, animation des temps forts commerciaux et programmes de CANAL+) ;
- etc.

**Le délai imparti pour la soumission des dossiers de candidature débute le 1er mars 2024 à 08H00 et prendra fin le 29 mars 2024 à 17H00, délai de rigueur.**

La date prévisionnelle de début des activités de distribution est fixée au 01/06/2024.

Pour toutes informations (zones à couvrir, conditions à remplir, etc) , vous pouvez nous contacter :

- Par courriel à l'adresse suivante : [canalpluscongo@canal-plus.com](mailto:canalpluscongo@canal-plus.com) avec l'objet suivant « Dossier de candidature AMI 2024\_CONGO\_NOM DU CANDIDAT »

- A notre direction générale : **Avenue Amilcar CABRAL, 3ème étage Immeuble les Tours Jumelles, Brazzaville, Congo** (en face de l'hôtel Radisson Blu)

#### A propos de CANAL+ CONGO

CANAL+ CONGO est une filiale du groupe CANAL+ International, société spécialisée dans l'édition et la commercialisation des chaînes CANAL+ spécifiquement pour le continent africain. Elle distribue les chaînes CANAL+ par satellite dans 20 pays d'Afrique centrale et de l'ouest. A travers Mycanal, son application de TV mobile, elle offre à ses abonnés la possibilité d'accéder à plus de 200 chaînes TV dans l'ensemble des contenus et programmes proposés par CANAL+ en direct et en replay sur leurs tablettes ou leurs smartphones. Par le biais de ses activités, Canal+ Congo a déjà créé plus de 1000 emplois direct et indirect au CONGO.



## Congo - Banque mondiale

# Le Pagir, un nouveau programme, pour améliorer les ressources financières de l'Etat

**Le portefeuille de la Banque mondiale au Congo s'est enrichi d'un nouveau programme, le Pagir (Programme «Accélérer la gouvernance institutionnelle et les réformes, pour un fonctionnement durable des services»), qui bénéficie d'une enveloppe de 70 millions de dollars américains (soit environ 42 milliards de francs Cfa), conclu entre le gouvernement et le Groupe de la Banque mondiale, pour une durée de quatre ans.**

Le Pagir a été officiellement lancé, jeudi 28 mars 2024, à Brazzaville, par le Premier ministre chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, en présence de Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre du plan, de la statistique et de l'intégration régionale, gouverneure nationale de la Banque mondiale et Mme Louise Pierrette Mvono, représentante-résidente de la Banque mondiale au Congo, avec la participation de quelques membres du gouvernement. On a noté aussi la présence de Chris Mburu, coordonnateur résident du système des Nations unies. Plusieurs cadres des départements ministériels concernés et de certaines institutions ont pris part à la cérémonie de lancement qui a connu deux exposés développés par les fonctionnaires de la Banque mondiale, pour présenter le programme, afin d'édifier l'assistance sur sa portée et son intérêt, surtout pour comprendre les enjeux au profit du pays.

Ce programme de gouvernance consiste à soutenir les réformes de la gestion des finances publiques, pour accroître l'efficacité de la mobilisation des ressources financières domestiques et de la gestion des dépenses, avec un accent particulier sur les secteurs de la santé et de l'éducation. Il va s'articuler autour de quatre objectifs que sont:

- accroître l'efficacité de la mobilisation des ressources nationales;
- moderniser la gestion des finances publiques et mettre en œuvre le budget-programme;
- rationaliser la gestion de la dette et accroître la visibilité des finances publiques;
- et enfin gérer la réforme des finances publiques.

Ce programme émane de l'accord de prêt d'un montant de 70 millions de dollars américains (soit environ 42 milliards de francs Cfa), conclu entre le gouvernement et le Groupe de la Banque mondiale. L'une des composantes du Pagir sera basée sur les résultats avec un financement à hauteur de 55 millions de dollars américains (soit 33 milliards de francs Cfa).

L'autre partie comporte un projet d'investissement pour un financement à hauteur



Mme Louise Pierrette Mvono, Anatole Collinet Makosso et Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas.



Une vue des invités



Anatole Collinet Makosso entouré des membres du gouvernement, de l'équipe de la Banque mondiale et les invités au lancement du PAGIR.

de 15 millions de dollars américains (soit 9 milliards de francs Cfa). Ce projet va permettre d'accompagner les efforts du gouvernement à assainir le système de gestion des finances publiques et améliorer la mobilisation des ressources de l'Etat.

«Ce programme vise particulièrement à accroître l'efficacité de la mobilisation des ressources domestiques et également de la gestion des dépenses publiques, tout en mettant un accent particulier sur l'amélioration des services publics dans les

secteurs que sont la santé et l'éducation. Les faiblesses de la gestion des ressources publiques ont un impact significatif sur la qualité des services publics, en particulier sur la qualité des services sociaux de base. Ce programme apparaît comme un instrument novateur, particulièrement à même, de renforcer la gouvernance au Congo», a expliqué Mme Louise Pierrette Mvono.

A son tour, Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas a souligné les efforts de la Banque mondiale pour le

développement du Congo. «Considérées comme l'un des principaux leviers de l'action publique, les finances publiques figurent au cœur de l'actualité gouvernementale illustrée par des réformes et des efforts de succès dans l'accomplissement du projet de société du Président de la République. Ce lancement officiel du programme permet l'amélioration de la gouvernance des finances publiques. Assainir et moderniser la gestion de nos finances publiques, c'est un impératif dans un contexte de succession des crises, les unes plus violentes que les autres, crise financière en 2014, crise économique en 2016, crise sanitaire en 2019, crise alimentaire en 2022 et le bouleversement climatique. C'est ainsi que le Congo, pour accélérer le redressement de sa situation financière, a sollicité l'accompagnement de la Banque mondiale pour créer les conditions d'une croissance solide, inclusive et durable. En réponse, la Banque mondiale ne s'est pas dérobée. Elle se tient à nos côtés, en finançant un portefeuille dense des projets de 766,72 millions de dollars américains, avec une augmentation remarquable de la taille individuelle des projets, dans une approche intégrée associant

plusieurs acteurs sectoriels. La Banque mondiale nous apporte son soutien à travers un portefeuille actif couvrant des domaines variés. Le Pagir apparaît comme un exemple parfait après le Prisp (Projet des réformes intégrées du secteur public) clos en décembre 2023», a-t-elle déclaré. A noter que la mise en œuvre des activités du Pagir est assurée par la reconduction de l'unité de coordination du Prisp.

Martin BALOUATA-MALEKA

## Revue du portefeuille de la Banque mondiale au Congo

# Les participants préoccupés par l'intensification de la communication sur les projets

La revue du portefeuille de la Banque mondiale au Congo, organisée du 19 au 20 mars 2024, aux Tours jumelles de Mpila, à Brazzaville s'est achevée, après les communications faites et les échanges, par des recommandations formulées par les participants, parmi lesquels les acteurs de la société civile, les cadres de la représentation de la Banque mondiale, etc. L'essentiel de ces recommandations concerne l'intensification de la communication et l'évaluation.



Mme Louise Pierrette Mvono et Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas.



Photo de famille des membres du gouvernement et les coordonnateurs des projets financés par la Banque mondiale.

Au niveau stratégique, ils recommandent de garantir la cohérence des messages, des priorités et des approches entre les différents niveaux de mise en œuvre de la communication stratégique.

Au niveau opérationnel, ils ont relevé l'absence, dans certains projets financés par la Banque mondiale, de spécialistes en communication, de stratégie ou de plan de communication, le manque ou l'insuffisance de budget annuel dédié à la communication, les difficultés à adapter les approches de communication aux défis opérationnels émergents (évolution roadmap, pandémies, enjeux climatiques, etc), la maîtrise insuffisante des nouvelles technologies de l'information et de la communication et la présence insuffisante dans les réseaux sociaux. Ils ont aussi remarqué un manque de synergie entre les projets.

Pour ce qui des perspectives, ils recommandent entre autres, de régulariser les réunions mensuelles et les ouvrir à d'autres experts (coordonnateurs, chargés de communication du ministre gouverneur de la Banque mondiale, etc), d'organiser des activités ou des campagnes de communication conjointes thématiques (journée mondiale de l'environnement, journée internationale de l'élimination de la pauvreté, journée des droits des femmes, journée mondiale de lutte contre le sida, etc).

Ils recommandent aussi de négocier des partenariats conjoints avec les médias locaux ou internationaux (émissions radios ou télévisées, éditions spéciales de journaux, bulletin conjoint d'information, etc) et d'organiser des sessions de renforcement des capacités des spécialistes en communication des projets. Systématiser et élargir la mise en œuvre des enquêtes d'opinion pays constitue aussi l'une des préoccupations soulevées. Dans son mot de clôture, le directeur de cabinet Sosthène Likouka a insisté sur deux aspects: la vulgarisation des accords entre la République du Congo et la Banque mondiale. C'est une faiblesse, a-t-il reconnu. Et il y a l'éternel problème de l'évaluation. Il faut former les cadres sur la question de l'évaluation. Ce qui est une faiblesse, parce que plusieurs projets sont financés, mais le problème de l'évaluation se pose. «Le développement se fait avec l'investissement et non avec le fonctionnement. Il faut tenir compte du partenariat du développement», a-t-il signifié. Reste maintenant à voir si les recommandations seront prises en compte, pour améliorer la mise en œuvre des projets de la Banque mondiale au Congo.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA



Association Cœur Arc-en-ciel

# Un atelier sur la validation du rapport d'analyse de la Loi Mouébarra

**Avec l'appui financier de la Fondation Ned, une structure nationale américaine d'appui aux associations et O.n.gs en matière de démocratie et de promotion des droits des minorités sexuelles et de genre, l'Association cœur arc-en-ciel, que dirige Jean-Claude Pongault, a organisé, le vendredi 22 mars 2024, un atelier sur la protection juridique des femmes, y compris les minorités sexuelles et de genre, à travers la Loi Mouébarra. Cet atelier a eu lieu au siège du C.c.n-Congo (Comité de coordination nationale des projets financés par le Fonds mondial pour la lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose), à Brazzaville.**

Après débats et explications, les 32 participants venus de plusieurs associations ont procédé à la validation et à l'analyse de leur rapport, afin que la Loi Mouébarra puisse servir comme outil majeur dans la défense des droits des femmes, des minorités sexuelles, qu'ils appellent Zimba.

L'une des missions les plus importantes de l'Association cœur arc-en-ciel est de lutter contre toute forme de violences et discriminations basées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre. La documentation des cas de violences mise en œuvre dans le cadre du Projet Elikia 2, a clairement démontré que les femmes zimba souffrent grandement de divers types de violences et de discriminations sur la base de leur orientation et de leur identité



Les participants à l'atelier de validation de la loi Mouébarra.

de genre. Elles connaissent des cas de viols punitifs conduisant à des grossesses non désirées ou à des infections aux I.s.t (Infections sexuellement transmissibles), des expulsions de domiciles, des extorsions de biens, des menaces de mort et bien d'autres cas extrêmes.

Cependant, la Loi Mouébarra stipule, en son article premier, ce qui suit: «*Sans préjudice des dispositions du code pénal, du code de procédure pénale et de la Loi n°4-2010 du 14 juin 2010 portant protection de l'enfant en République du Congo, la présente loi a pour objet de lutter contre*

*les formes de violences à l'égard des femmes et des filles. Elle vise à donner une réponse pluridisciplinaire aux violences faites aux femmes et aux filles.*».

Malheureusement, il est triste de constater que cette loi demeure très peu exploitée tant par les acteurs juridiques du Congo que par les femmes minorités sexuelles et de genre ou zimbabwaises elles-mêmes, soit par ignorance pour d'aucunes, soit par crainte pour d'autres de se faire discriminer davantage par les forces de l'ordre sensées les protéger après avoir dénoncé les crimes perpétrés contre elles.

Clôturant l'atelier, Jean-Claude Pongault s'est félicité de l'engagement des participants. «*Nous avons démontré qu'en utilisant les énergies adaptées à notre contexte, nous pouvons faire avancer les choses et les autres pays peuvent s'inspirer de nous*», a-t-il déclaré. «*A partir d'aujourd'hui, les minorités sexuelles et de genre peuvent avancer dans leur combat, parce que la Loi Mouébarra existe aussi pour elles*», a-t-il précisé.

Narcisse MAVOUNGOU

Posco (Plateforme des organisations de la société civile intervenant dans la santé)

## Mme Flore Loussakoumounou née Diafouka élue présidente

La République du Congo a bénéficié de la subvention 2021-2023 du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, dont les interventions visaient à renforcer la lutte contre le paludisme et le système de santé, y compris le système communautaire. Dans le but de coordonner le système communautaire de soins et le dispositif d'aide à la prise de décision et accroître leurs performances, il a été mis en place, en décembre 2021, une plateforme des organisations de la société civile intervenant dans le secteur de la santé au Congo, dénommée Posco. Mme Flore Loussakoumounou née Diafouka en a été élue présidente.



Mme Loussakoumounou née Diafouka Flore, présidente du conseil d'administration de la Posco.

Au nombre des acquis obtenus grâce à cette subvention, il y a: la mise en place d'un observatoire communautaire sur l'accès aux services de santé et le respect des droits humains, le déploiement sur l'ensemble du territoire des agents de santé communautaire, notamment les agents associatifs, superviseurs communautaires, le renforcement des capacités des acteurs associatifs dans le plaidoyer, le leadership transformationnel, la gouvernance associatif et le mentoring, la participation à toutes les étapes du processus d'élaboration de la demande de financement.

Le point culminant de cette assemblée générale, c'était l'élection de nouveaux membres du conseil d'administration. A cette occasion, Mme Flore Loussakoumounou née Diafouka a été élue présidente du conseil d'administration organisée dans la salle de «*grand cascade*», du 4 au 5 mars 2024, situé dans le troisième arrondissement Poto-Poto à Brazzaville.

L'objectif général de cette assemblée générale est de renforcer la coordination des interventions communautaires de la subvention et l'amélioration de la gouvernance de la Posco à travers l'organisation de son assemblée générale, afin de valider les nouveaux textes juridiques et mettre les organes en conformité avec les nouveaux textes.

Le rapport de diagnostic organisationnel de la Posco, réalisé par un cabinet, avec l'appui financier de l'initiative, a relevé que la plateforme n'a pas encore établi son leadership, avec la mise en place d'une gouvernance ayant des capacités managériales lui permettant de déployer son potentiel en termes de coordination et de mobilisation de la société civile, pour que celle-ci donne le meilleur d'elle-même.

L'identification des faiblesses a permis à la Posco de définir, avec l'appui des consultants, les actions prioritaires et hiérarchisées qui ont été regroupées dans le plan de renforcement des capacités autour de quatre axes pertinents à savoir: le renforcement de la gouvernance et du leadership; le renforcement des capacités de coordination et de suivi-évaluation des interventions communautaires en matière de santé et le renforcement des capacités de plaidoyer politique.

Dans le cadre de la deuxième mission d'assistance technique à la Posco, la révision des textes faisant partie des livrables, il apparaît nécessaire d'organiser une assemblée générale extraordinaire, pour la validation des textes juridiques et des autres documents de la plateforme.

Narcisse MAVOUNGOU

Dauphin Aymar Kouansi, ingénieur en travaux publics

# Comment faire face à l'évacuation des eaux de surface dans certains quartiers?

**«L'évacuation des eaux de surface pose problèmes dans certains quartiers de Brazzaville et Pointe-Noire». Cette préoccupation taraude l'esprit de l'ingénieur en travaux publics, Dauphin Aymar Kouansi, qui veut que les pouvoirs publics arrivent à y trouver des solutions. Il propose que le secteur de l'assainissement adopte le principe du coefficient de ruissellement, pour que tous les travaux soient dimensionnés sur la base de ce coefficient, dans la construction des systèmes d'évacuation des eaux.**

Certaines routes sont mal aménagées, à cause de la mauvaise interprétation du profil topographique. Les courbes de niveau, notamment les lignes de crête et les lignes de talweg, ne sont pas respectées. Ce qui fait que plusieurs caniveaux ne recueillent pas les eaux de surface dans les quartiers. Comme il n'y a pas de coefficient de ruissellement, le dimensionnement se fait par tâtonnement. C'est ce constat qui amène l'ingénieur Kouansi à dire que «*l'évacuation des eaux de surface pose problème dans certains quartiers de Brazzaville et de Pointe-Noire*».

«*Je sollicite de doter le secteur de l'assainissement d'un coefficient de ruissellement, pour que tous les travaux soient dimensionnés sur la base de ce coefficient. L'absence de système d'évacuation des eaux de surface a des conséquences particulièrement graves sur les populations, lorsque le sol présente une pente très accentuée ou lorsqu'il est très plat*», a-t-il affirmé.

En cas de forte déclivité ou inclinaison, donc une pente très accentuée, comme dans certains quartiers de Brazzaville et de Pointe-Noire, les eaux de rivière coulent avec violence, endommageant



Dauphin Kouansi.

les bâtiments, érodant le sol et provoquant parfois des glissements de terrains. La terre arrachée au flanc d'une colline est généralement déposée au pied de la colline et il a parfois suffi d'une seule pluie torrentielle, pour engloutir complètement des maisons.

Inversement, là où le terrain est plat comme à Massina, Latanaf, Ouenzé, Jacques Opangault et Simba pelle, etc, à Brazzaville, de nombreux quartiers sont inondés au moins une ou deux fois par an. Les habitants doivent

apprendre à vivre dans de telles conditions. Parfois, les gens construisent leurs logis sur pilotis et y accèdent par une passerelle suspendue. Mais, celle-ci est instable et il est très facile de perdre l'équilibre et de tomber dans l'eau boueuse et polluée située en contre-bas.

«*Le nombre de personnes noyées en cas d'inondation ou de personnes englouties à cause du glissement de terrains ou dans les décombres des habitations est peut-être l'exemple le plus dramatique des souffrances que l'installation d'un système d'écoulement des eaux de surface peut contribuer à alléger. Mais, il y a aussi, moins visible pour l'observateur extérieur, mais plus grave pour les populations d'une modeste agglomération, les résultats de la stagnation des eaux, avec son inévitable cortège de maladies, d'infirmités et de deuil*», a-t-il fait observer.

Propos recueillis par  
Chrysostome  
FOUCK ZONZEKA



Ordre national des médecins

# Le nouveau président, le prof Alain Maxime Mouanga, installé dans ses fonctions

L'Hôtel Saint François de Paul, à Brazzaville, a servi de cadre, vendredi 22 mars 2024, au ministre de la santé et de la population, Gilbert Mokoki, d'installer officiellement les membres du nouveau bureau de l'Ordre national des médecins, issu des élections ordinaires du 23 décembre 2023, à Brazzaville et à Pointe-Noire, avec comme président le Prof Alain Maxime Mouanga. La cérémonie s'est déroulée en présence de Mme Emilienne Raoul, présidente du Cese (Conseil économique, social et environnemental), de Mme Yolande Voumbo, conseillère, cheffe du Département santé de la Présidence de la République, du Dr Lucien Alexis Manga, représentant pays de l'O.m.s (Organisation mondiale de la santé), du prof Richard Roger Urbain Bileckot, inspecteur général de la santé, du Prof Hervé Léon Iloki, président sortant de l'Ordre national des médecins, des médecins et chefs de districts sanitaires du Congo, etc.

Dans son discours de circonstance, le président sortant, le Prof Hervé Léon Iloki, a remercié le ministre Gilbert Mokoki pour les réformes menées dans le secteur de la santé et son implication dans la tenue réussie des élections au sein de l'Ordre national des médecins. Il n'a pas oublié le comité avisier, pour avoir travaillé sans relâche à l'aboutissement du processus électoral. S'adressant au président élu, le prof Alain Maxime Mouanga, il lui a indiqué que «la tâche est ardue», mais qu'il peut compter sur lui, exprimant ainsi sa disponibilité à accompagner



Le Prof Alain Maxime Mouanga.



Le bureau national de l'Ordre des médecins du Congo.

la nouvelle équipe dirigeante. Pour sa part, l'inspecteur général de la santé, le Prof Richard Roger Urbain Bileckot, président du comité avisier, structure qui a organisé les élections en collaboration avec la Direction générale des affaires électorales, a lu le procès-verbal sanctionnant la tenue des élections. Le prof Alain Maxime Mouanga succède au prof Léon Hervé Iloki et le Dr Jean Daniel Ovaga en est le vice-président, François Kokolo, secrétaire et Closina Mikolélé Biyongo, trésorière. Le Dr Jickel Bintse est élu président du Conseil national de l'Ordre de Brazzaville et le Dr Philippe Menga dirige désormais l'ordre au niveau de Pointe-Noire.

Dans son discours d'orientation, le ministre Gilbert Mokoki a rappelé «que nul ne peut exercer cette profession,



Une vue partielle des médecins.

s'il n'est pas inscrit à l'Ordre des médecins». La fameuse inscription au tableau de l'ordre. Le ministre de la santé et de la population a invité «les médecins au respect

de l'éthique et de la déontologie professionnelle, car le médecin est le leader au sein de l'équipe des soins», a-t-il ajouté. «La compétence médicale est certifiée au-delà

des diplômes, par l'habilitation à exercer, celle-ci dépendant exclusivement de l'Ordre des médecins», a-t-il rappelé. Car, «l'ordre est le garant de la qualité des prestations médicales, en s'assurant que celle-ci se font dans les règles de l'art. L'ordre est tout aussi le garant de la probité du médecin, par le respect de la déontologie et de l'éthique». «J'en appelle ainsi à l'engagement, à l'implication et au sens de responsabilité des médecins, pour participer à l'amélioration du niveau de santé de la population. Le médecin est responsable de la santé des populations», a-t-il fait savoir.

Gilbert Mokoki a rappelé le rôle et la place «des médecins dans la redynamisation des districts sanitaires et dans la réforme hospitalière, en tant que pilier de l'ordre dans l'accès et de l'utilisation des soins». Appelé à assurer le fonctionnement harmonieux des ordres professionnels, le ministre de la santé et de la population a demandé «aux médecins de mettre de l'ordre dans la profession et d'agir pour le respect de l'éthique médicale».

Pour sa part, le Prof Mouanga entend imprimer un rythme nouveau à la tête de l'ordre, pour mettre un terme aux querelles stériles parmi les médecins. Les premières actions de son équipe dirigeante se focaliseront entre autres «sur le recensement des médecins et la production des cartes professionnelles biométriques», a-t-il fait savoir. Un numéro d'immatriculation national unique sera attribué à chaque ordre départemental et le nouveau président promet «de numériser toutes les activités menées, notamment par l'octroi de la carte professionnelle identique et sécurisée». Le nouveau bureau du conseil

de l'Ordre national de médecins est élu pour un mandat de quatre ans.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

## lettre de Yakamambu

Mon très cher ami Mbulunkwé, mboté!

Nos amis Itoua, Mboundou, Tati et Yakamambu savent qu'il existe, dans la localité de Bouansa, ex-gare Le Briz, sur le C.f.c.o (Chemin de fer Congo-Océana), dans le Département de la Bouenza, un monastère fondé le 8 décembre 1958, par la Fondation de l'abbaye de la Pierre-qui-Vire de France, elle-même membre de la Congrégation des moines bénédictins. Fermé en 1998, après son saccage par des groupes armés, pendant les troubles socio-politiques qui avaient affecté cette partie du pays, il a rouvert ses portes en janvier 2009.

Cette semaine, nos amis Itoua, Mboundou, Tati et Yakamambu sont rentrés du Monastère Sainte-Marie de Bouansa où ils ont été prier pour la paix, l'unité et le pardon entre tous les Congolais du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest, pendant la fête de Pâques. Ils estiment à bon escient que tous les Congolais, chrétiens, musulmans ou non-croyants ont besoin de s'ouvrir au pardon, pour renouer les liens rompus entre eux et dépasser les situations stériles de condamnations réciproques, afin de vaincre la tentation d'exclure les autres, en leur refusant toute possibilité de réconciliation.

La capacité de pardonner est à la base de tout projet d'une société à venir plus juste et plus solidaire. A ce propos, ils affirment que le refus du pardon, surtout s'il entretient la rancune, a des répercussions incalculables pour le développement de notre pays. La paix est la condition sine qua non du développement, mais une paix véritable n'est possible qu'à travers le pardon.

La proposition du pardon n'est pas une chose que l'on admet comme une évidence ou que l'on accepte facilement. Par certains aspects, c'est un message paradoxal. En effet, le pardon comporte toujours, à court terme, une perte apparente, tandis qu'à long terme, il assure un gain réel.

La violence est exactement le contraire: elle opte pour un gain à brève échéance, mais se prépare pour l'avenir lointain une perte réelle et permanente. Le pardon pourrait sembler une faiblesse. En réalité, aussi bien pour l'accorder que pour le recevoir, il faut une grande force spirituelle et un courage moral à toute épreuve. Loin de diminuer la personne, le pardon l'amène à une humanité plus profonde et plus riche, il la rend capable de refléter en elle un rayon de la splendeur du Créateur.

Pardonnez est une action plus noble et plus rare que celle de se venger, dans un agir de règlement de compte. «Malheureusement, à cause de l'orgueil, l'homme reconnaît non seulement sa propre intelligence, sa propre volonté, son propre cœur. De ce fait, il n'est plus capable ni de comprendre le langage des autres, ni d'entendre la voix de Dieu», dit Joseph Ratzinger.

Qui plus est, le refus du dialogue et du pardon est, en fin de compte, toujours stérile. Nous venons de vivre la fête de Pâques et nous sommes dans la période pascale, alors prenons conscience d'accorder le pardon avec nos frères et sœurs avec qui nous sommes brouillés ou d'accepter leur pardon. C'est ainsi que nous pouvons construire une société de fraternité où il fait bon vivre pour tout le monde. Comprenne qui pourra. Au revoir et à bientôt!

Diag-Lemba.

**L'HORIZON AFRICAIN**

Direction: 06.662.37.39 / 05.543.82.76  
E-mail: lhorizonafricain@gmail.com /  
Site Internet: www.lhorizonafricain.com

Sous l'immatriculation  
108/MCM/DGAI/DPE du 19 Mars 2019

Directeur de publication par intérim :Hervé EKIRONO  
Rédacteur en Chef : Chrysostome FOUCK ZONZEKA  
Secrétaire de rédaction : Clotaire DIABOUA  
Siège de la Rédaction : Hôtel Saphir (Brazzaville)  
Chef Bureau Pointe-Noire :  
Marcel BITADI. Tél: 05.557.78.71  
Mise en pages : Tornade



# Lettre d'un compatriote à la jeunesse: cultivez le goût de l'effort, l'attachement aux vraies valeurs de la vie!

Depuis que le Président de la République a déclaré l'année 2024, année de la jeunesse, beaucoup de gens, en l'occurrence les ministres, les honorables députés, les vénérables sénateurs, etc, ne peuvent plus prononcer un discours, sans faire allusion à la vision du Chef de l'Etat pour la jeunesse. Le nouveau slogan à la mode, ces jours-ci, est «Comme l'a déclaré le Président de la République, année 2024, année de la jeunesse». Si l'on peut se féliciter de ce que tout le monde s'est mis dans le train de l'année de la jeunesse, il reste que cela suscite quelques interrogations, au regard du fait que les actions ne suivent pas. L'année de la jeunesse ne revient à rien d'autre qu'à créer les conditions les meilleures, pour l'éducation et la formation de la jeunesse et surtout pour son insertion dans la vie active, en passant par son épanouissement dans la vie culturelle et sportive.

À u conseil des ministres du 18 janvier dernier, le gouvernement a annoncé, pour l'année 2024, la création de 10 mille emplois publics et se propose de créer 90 mille emplois à travers une politique active de congolisation des postes, de formalisation des emplois dissimulés dans le secteur informel et d'encadrement des activités rurales et artisanales, dans le cadre d'un programme d'urgence d'employabilité et de prise en charge particulière de la jeunesse. A fin mars, bouclant le premier trimestre de l'année 2024, combien d'emplois déjà créés? C'est la question que

tous les jeunes se posent. C'est ici le lieu de se demander si on n'est pas en train de galvauder la décision du Président de la République d'instaurer une année de la jeunesse. Même les jeunes eux-mêmes semblent se prêter à ce jeu, avec une certaine insouciance. C'est pourquoi je me suis proposé de leur adresser cette missive:

**«Mes chers jeunes Congolais,**

Nous, vos aînés, vous félicitons d'être des jeunes de ces temps modernes. Au moment même où débute votre activité, notre géné-

ration commence à la fois, une vie nouvelle. Sous l'impulsion d'une force obscure, en vertu d'on ne sait quelle loi, tout ce qui la concerne dans le domaine matériel se transforme, suivant un rythme constamment accéléré. Votre génération voit et, sans doute, continuera de voir se multiplier les résultats combinés des découvertes des savants et de l'agencement des machines qui modifient profondément la condition physique des hommes. Mais, le champ nouveau et prodigieux qui s'ouvre à vous ainsi que devant vos existences, c'est à ceux qui ont votre âge qu'il appartient de faire en sorte



Par Dieudonné Antoine-Ganga.

qu'il devienne la conquête, non de quelques privilégiés et de nouveaux riches, mais de tous nos frères et sœurs Congolais. Ayez l'ambition que le progrès soit le bien commun, que chacun ait sa part, qu'il permette d'accroître le beau, le juste et le bon, partout dans notre pays et qu'il procure aux milliers d'habitants de toutes nos régions ou départements sous-développés, de quoi vaincre, à leur tour, la faim, la misère, l'ignorance, la violence, la maladie, la haine, et accéder à une pleine dignité. Mais, sachez que la vie du monde est dangereuse.

Elle est d'autant plus que, comme toujours, l'enjeu est moral et social. Il s'agit de savoir si, à mesure de la transformation du siècle, l'homme deviendra ou non un esclave dans la collectivité, s'il était réduit ou non à l'état de citoyen lambda, à l'état de rouage engrené à tout instant, par une immense termitière ou si, au contraire, il voudra et saura maîtriser et utiliser les progrès de l'ordre matériel pour devenir plus libre, plus digne et meilleur.

Voilà la grande querelle permanente de l'univers, celle qui divise tous les pays du monde en pays riches industrialisés et en pays pauvres en voie de développement ou simplement sous-développés; en pays donneurs éternels de leçons et en pays devant fouler leurs principes, leur dignité et leur souveraineté, et devant être aussi des pays avec des peuples bénis-oui-oui, appelés ipso facto soit à avoir l'échine souple, soit à courber l'échine, c'est-à-dire à se soumettre aux caprices de tous ces décideurs se disant civilisés et

omniscients.

Eh bien! Vous les jeunes, la pépinière de notre pays, il vous faut promouvoir et organiser la solidarité entre nous. C'est là à la fois, la tâche de notre gouvernement, de tous les parents, de nous, vos aînés et l'œuvre de vous les jeunes. Car, il nous revient à nous tous de ne ménager aucun effort pour vous sauver. Sinon, vous continuerez à sombrer et à vous désintégrer.

L'avenir de notre pays, la base sur laquelle peut et doit se construire l'unité de notre peuple et de notre pays, le plus solide atout de la liberté, c'est l'estime, la confiance, l'amitié entre tous les Congolais dont la devise est et sera toujours: Unité-Travail-Progrès.

Enfin, je vous inviterais à méditer ce conseil de l'ancien ministre de l'éducation nationale, Lévy Makany: «Être homme, cela se construit, souvent à travers les difficultés de la vie, mais aussi grâce à la persévérance et au goût de l'effort, au respect et à l'attachement de vraies valeurs». Croyez, chers jeunes Congolais, à l'expression de ma sincère et fraternelle considération».

**Dieudonné ANTOINE-GANGA.**

# Alkebulan, mère de l'humanité ou l'Afrique, le berceau de l'humanité

Selon la théorie de l'évolution, les premiers hominidés, ancêtres des êtres humains modernes, sont apparus en Afrique il y a des millions d'années. L'homo sapiens, espèce à laquelle nous appartenons, a émergé dans le même continent il y a 200.000 ans, faisant ainsi de l'Afrique le berceau de l'humanité. Au fil des siècles, les découvertes archéologiques, fossiles et preuves génétiques, ont permis d'affirmer que nos ancêtres directs vivaient en Afrique avant de se répandre sur d'autres continents.

Au vu de ces faits, souvent contestés, il est important de s'intéresser de plus près à l'origine même de l'Afrique, le continent de «l'homme qui sait». (Suite du numéro précédent).

## L'empreinte d'Alkebulan sur le monde

Le continent africain n'a cessé d'être pillé tout au long de son histoire aussi bien sur ses richesses naturelles que culturelles. Il est important de rappeler que le pillage d'objets d'art africains s'est fait au cours de violences coloniales. A l'époque, cela s'est soldé par une extraction culturelle. Près de 90.000 objets d'Afrique subsaharienne se trouvent dans les collections publiques françaises. Le Musée du Quai Branly (Paris) est le plus concerné avec 70.000 œuvres. Actuellement, l'Afrique mène un combat pour la restitution de son art. En 2017, le Président Emmanuel Macron s'y est engagé également au Burkina Faso. En 2021, la restitution

de 26 œuvres d'art au Bénin est l'une des preuves de cet engagement. Le peuple africain est très attentif aux débats sur la restitution de son art, cette approche serait ainsi considérée comme un véritable symbole de souveraineté et d'indépendance.

## Le soft power africain oublié

Bien qu'aujourd'hui la culture africaine soit reconnue mondialement, de manière indéniable, notamment grâce à sa musique, (afrobeats, amapiano) qui émerge sur la scène internationale de par la montée d'artistes provenant du continent, il semblerait qu'elle ait inspiré le monde occidental. Si Picasso est connu comme étant une figure ayant mar-

qué le monde de l'art en Europe, peu de gens savent d'où il a tiré certaines de ses inspirations. Entre découverte, objection au départ et fascination par la suite, «Les demoiselles d'Avignon» s'impose comme la première toile cubiste de l'artiste. Un tableau planétairement connu, dont les visages des cinq femmes représentées sont directement inspirés par l'art tribal et les masques africains (selon les propres affirmations de l'artiste lui-même). Il est important de noter qu'en cette période, Picasso n'était pas le seul artiste européen à s'inspirer de l'art africain. En effet, cet art a exercé une influence significative sur de nombreux artistes modernes européens au début du 20ème siècle, contribuant à



Les Demoiselles d'Avignon (Pablo Picasso).

l'émergence de mouvements artistiques novateurs tels que le cubisme.

Il est indéniable de parler de la culture africaine sans évoquer la religion catholique et de son impact sur les religions traditionnelles africaines. Sans conteste, la culture africaine a subi un rejet de la part des Occidentaux venus évangéliser. Effectivement, tout ce qui avait attiré à la culture africaine (rite, danse, chant, culte, sculpture) a été décrit par les premiers missionnaires comme fétichiste, animiste voire diabolique (curieusement, ces objets soi-disant maléfiques

se retrouvent comme par enchantement dans les musées en Occident) allez-y comprendre! Il est important de préciser que la rencontre des deux cultures ne s'est faite ni dans la paix, ni dans la fraternité et la tolérance. L'Eglise catholique a vécu dans une espèce d'autarcie en ignorant les religions traditionnelles africaines.

Il a fallu attendre le Concile Vatican II pour apporter les changements nécessaires concernant les religions non-chrétiennes (célébrations en langues vernaculaires, abandon du latin par exemple). Actuellement,

l'Eglise catholique est dans la tourmente, car secouée par de nombreux scandales et des crises en son sein, notamment suite au document soumis par le Vatican «Fiducia supplicans» qui a suscité de vives réactions parmi les évêques africains. Ces derniers s'y sont opposés ouvertement, en s'appuyant sur leurs valeurs africaines.

Au vu des récits scientifiques et historiques, on peut soumettre l'idée que l'Afrique soit considérée comme le berceau de l'humanité. Le parallèle avec le jardin d'Eden est un parti pris, afin de démontrer les trésors et richesses d'un continent qui se voit piller de siècle en siècle. Ce pillage incessant épuise le continent. Il sied également de dénoncer un autre phénomène important qui consiste à effacer l'histoire de l'Afrique, en lui volant sa culture à travers le white washing.

Tout compte fait, les fils et filles d'Alkebulan doivent se ré-approprier leur histoire. A vous jeunesse africaine: soyez-vous même, soyez unis, prenez en main votre destinée, soyez le moteur de développement, privilégiez le partenariat win-win comme base de tout accord.

**Lydie-Patricia ONDZIET**  
Présidente de Renaissance Alkebulan;

Membre de l'Association Panafricaine d'Aquitaine;  
Membre des Associations féminines de Développement.



Littérature

# Le prof Nkoua-Mbon signe un nouvel ouvrage, «Le covid-19 et moi»

**Publié en 2024, aux Éditions L'Harmattan, «Le covid-19 et moi» est le titre du nouvel ouvrage de 138 pages et 9 chapitres, publié par le prof Jean Bernard Nkoua-Mbon, médecin oncologue. L'auteur y raconte son expérience en tant que victime de la pandémie de covid-19, qui a sévi dans le monde entre fin 2019 et 2022. L'œuvre a été présentée, samedi 23 mars 2024, au cours d'une conférence organisée à l'Hôtel Olympic palace de Brazzaville, sous la modération de son fils, Christopher Nkoua-Mbon, contrairement à ce que nous avons dit dans notre précédente édition, et la présentation critique de notre confrère, Sauve Gérard Ngoma Malanda, chroniqueur culturel à Télé-Congo, en présence du Prof Grégoire Lefouoba, qui a préfacé l'ouvrage. Dans l'assistance, on a noté la présence du Prof Richard Roger Urbain Bileckot, inspecteur général de la santé et bien d'autres invités.**

Le Prof Jean Bernard Nkoua-Mbon fait partie des compatriotes qui ont été affectés par la pandémie de covid-19. Et c'est cette expérience qui l'a amené à écrire son nouvel ouvrage, «Le covid-19 et moi», que lui-même définit comme une «thérapie pour surmonter ses peurs». L'écrivain y raconte son expérience dans le but qu'elle serve de témoignage. En 138 pages, il a décrit tout le processus de la maladie: depuis la contagion à Brazzaville où il a dû passer plusieurs jours à la Clinique Albert Leyono, dans le 5<sup>ème</sup> arrondissement, Ouenzé, la plupart du temps dans une unité de soins intensifs, dans la peur de la mort et la stigmatisation, jusqu'à l'heureuse guérison. Par ailleurs, à travers cet ouvrage, le Prof Nkoua-Mbon traduit la forme implicite de son altruisme instinctuel, mâtiné d'une expérience vécue de l'intérieur comme patient, mais surtout comme lanceur d'alertes. A la fois fantastique,



Le prof Jean Bernard Nkoua-Mbon.

psychologique, historique et plein d'amour, l'ouvrage met en exergue le caractère barbare de la pandémie de covid-19 qui, en peu de temps, a secoué le monde et a décimé des vies humaines. Parmi les questions qui constituent les grands piliers de cet ouvrage figure la désintégration totale du système de santé dans notre pays. «Il n'est un secret pour personne de dire que les structures de prises en charge des malades au Congo sont non seulement

vétustes mais aussi obsolescentes», affirme l'auteur. Rappelons que le prof Jean Bernard-Nkoua-Mbon fut le premier lanceur d'alertes, depuis la Belgique où il séjournait, pour attirer l'attention des pouvoirs publics, notamment le comité de gestion et de lutte contre le covid-19, sur la dangerosité de cette maladie. Mais, cette bonne volonté va se confronter à une forte opposition au sein de l'appareil de l'Etat. D'où son «J'accuse et je propose».



La couverture du livre.

Dans son intervention, le Prof Nkoua-Mbon a indiqué que la médecine d'aujourd'hui est en phase d'être dépassée. Au-delà de captiver le lecteur, son objectif, à travers cet ouvrage, est d'œuvrer sur les dernières évolutions de la médecine et des différents problèmes éthiques qui gravitent autour de lui. «Nous sommes entrés dans une nouvelle ère où les big data et l'intelligence artificielle ont changé la physionomie de la médecine (...) Si le Congo ne se prépare pas à s'arrimer à la modernité, on sera dépassé», a-t-il déclaré. Notons que «Le covid-19 et moi» est le troisième ouvrage du Prof Jean-Bernard Nkoua-Mbon après, «Le Carabin, l'oncologue» paru dans les années 2000 et «Le parcours d'un enfant de Poto-poto» publié en 2023.

Roland KOULOUNGOU

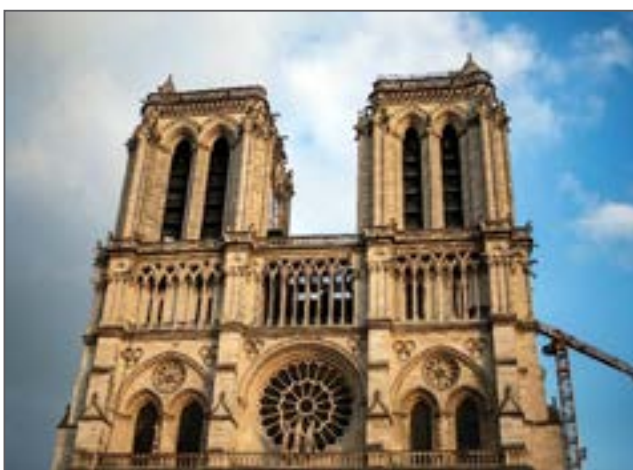
## Cathédrale Notre-Dame de Paris (France)

# La réouverture prévue en décembre, après l'incendie survenu il y a cinq ans

**L'emblématique cathédrale Notre-Dame de Paris, en France, dont la flèche et la toiture avaient été gravement endommagées par un incendie, le 15 avril 2019, voit ses travaux de réhabilitation et de rénovation financés par l'Etat français et des mécènes internationaux. Le chantier est dans la dernière ligne droite et la réouverture de la cathédrale est prévue pour le 8 décembre prochain. L'annonce a été faite mercredi 27 mars 2024 par Philippe Jost, responsable de l'organisme public en charge du projet, devant une commission du sénat français.**

Selon Philippe Jost, l'avancement des travaux respecte à la fois les délais prévus et le budget alloué. Une étape particulièrement remarquable, compte tenu des graves dommages subis par la cathédrale, un bâtiment classé au patrimoine mondial de l'Unesco et qui, avant l'incident, accueillait

environ 12 millions de visiteurs du monde par an. Influencée par l'Abbaye de Saint-Denis, église emblématique, célèbre pour avoir été la première du style gothique et pour y avoir enterré la plupart des rois de France, la construction de la Cathédrale Notre-Dame de Paris débuta en 1163 et s'étendit sur deux



La façade de Notre-Dame de Paris.

siècles environ. Mais, son ouverture au public commença dès 1182. Après l'incendie de 2019, les travaux de restauration, débutés au printemps 2022, après un minutieux proces-

sus de nettoyage des débris et de sécurisation des fondations, ont été réalisés par 250 entreprises et groupes d'artistes. La restauration de l'extérieur en pierre de la cathédrale aura lieu en

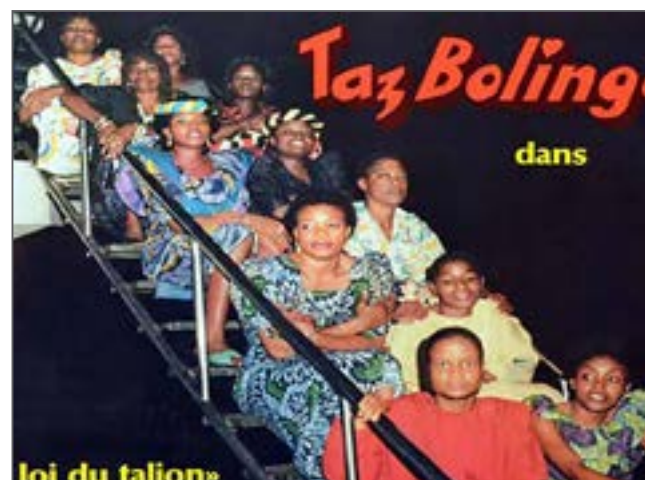
Musique

## «Taz Bolingo», le premier orchestre féminin de Kin, qui a fait parler de lui

A Kinshasa, la capitale de la RD Congo, a connu l'existence, entre 1986 et la fin des années 90, d'un orchestre entièrement composé d'artistes musiciens femmes, «Taz Bolingo», qui a fait parler de lui. Créé en 1986 à Yolo (Un quartier de Kinshasa) par l'homme d'affaires et mécène, Ndaye Fano, «Taz Bolingo» était formé de July Botele, (guitariste solo et chef d'orchestre), Dikitele (guitariste basse), Laila (clavier), Kola-la-sommité, Sarah Médina, Anto Boteku, Kondua, Shota, Catho, Annie, Fatou Andebo, Sisca (chanteuses, cuivres, batterie). En 1991, l'orchestre fit une grande prestation à l'O.z.r.t (Office zairois de radio télé) qui couronna son succès.



Les artistes de Taz Bolingo sur scène dans les années 90



Les artistes de Taz Bolingo.

Après sa création, le groupe «Taz Bolingo», à force de répétitions et de concerts, est sacrée «révélation de l'année» par l'Acma (Association des journalistes chroniqueurs de musique du Zaïre). En 1988, l'artiste Kola-la-sommité se sépare du groupe et se lance dans une carrière solo. A partir de 1989, le groupe sort son premier album, «La loi du talion», qui remporte un très grand succès. Il sera suivi d'un deuxième album produit par la Soneca (Société nationale des éditeurs, compositeurs et auteurs) de Kinshasa.

Les artistes du groupe «Taz Bolingo» ont triomphé en RD Congo et dans bien d'autres pays africains comme la Zambie où ils avaient fait une tournée triomphale. C'était une véritable révolution musicale aux caractéristiques uniques dans une scène musicale dominée par les hommes. Ces femmes artistes se sont démarquées par leurs talents exceptionnels. Signalons que l'Orchestre Taz Bolingo s'est disloqué à la fin des années 90 alors qu'il est sur la voie du succès. Quelques musiciens vont se retrouver en 2002 dans le groupe féminin «Les Amazones», à l'image de l'Orchestre militaire féminin, «Les Amazones», qui existe à Conakry, en Guinée.

R. K.

2025. D'après le responsable de l'organisme public en charge du projet, des mesures préventives contre les futurs incendies ont été mises en œuvre. Il s'agit de l'installation de systèmes de gicleurs et le compartimentage de chaque section de la structure en bois. Des ajouts qui pourraient garantir une meilleure protection de ce patrimoine vieux de près de neuf siècles. «La structure restaurée durera au moins

860 ans», a déclaré Philippe Jost. Il faut dire que la communauté internationale, qui a assisté, sous le choc, à l'incendie de l'un des monuments les plus appréciés et les plus reconnus au monde, peut désormais espérer sa réouverture avec optimisme, marquant ainsi un nouveau chapitre dans la riche histoire de cet édifice séculaire.

Roland KOULOUNGOU



## Taekwondo

# Instituteurs et hauts gradés demandent des changements à la tête de la fédération

Les instituteurs et les hauts gradés (ceintures noires) de taekwondo se sont retrouvés en conclave, le samedi 29 mars 2024, au Gymnase Henri Elendé, à Brazzaville, pour réfléchir sur la crise que traverse le taekwondo congolais, depuis la mise en place du bureau exécutif de la Fécotae (Fédération congolaise de taekwondo), le 26 novembre 2020, avec à sa tête maître Thomas Moutala. Certains membres de la fédération ont participé à cette rencontre. Dans une déclaration publiée à l'issue de ce conclave, ils exigent la démission du bureau exécutif de la Fécotae et la mise en place d'une commission ad hoc devant préparer les élections des nouveaux membres du bureau exécutif.

Rien ne va plus à la Fécotae (Fédération congolaise de taekwondo). La tête de maître Thomas Moutala est mise à prix. En tout cas, instituteurs et hauts gradés du taekwondo ne veulent plus le voir à la tête de la fédération. Il lui reproche le manque de compétition et la non transparence dans la gestion financière. Les maîtres taekwondoïstes et les hauts gradés ont réitéré leurs doléances déjà exprimées dans une lettre ouverte au ministre des sports, Hugues Ngouélondélé.

Venus des six ligues (Pointe-Noire, Niari, Bouenza, Pool, Brazzaville et Cuvette) ainsi que ceux de la diaspora (France, Belgique, Canada, etc), les plus hauts gradés et les instituteurs de cette discipline sportive ont cre-

vé l'abcès, en regardant de fond en comble et dans la sérénité, le travail fourni par la fédération au cours de cette olympiade. Pour eux, c'est un travail qui est nul et donc un bilan négatif. En effet, ils ont relevé le manque d'activités sportives. La fédération n'organise pas des compétitions (championnat national, Coupe du Congo, open), des séminaires, des stages de formation, etc. Le président de la fédération brille aussi par le manque de transparence dans la gestion financière des fonds reçus du gouvernement, pour la participation à des compétitions internationales, alors que les athlètes sont abandonnés à la débrouillardise. Ayant constaté la marge de manœuvre sournoise visant à manipuler les élections



les hauts gradés ceinture noire et instituteurs de taekwondo pendant les travaux.



Photo de famille des hauts gradés ceinture noire et instituteurs de taekwondo après les travaux.

fédérales, mettant ainsi en péril l'unité et la confiance au sein de la communauté de ce noble art, les maîtres ceintures noires et instituteurs de taekwondo ont décidé unanimement d'exiger la démission du président Thomas Moutala et son bureau exécutif. Ils veulent que soit mise en place une commission ad hoc

pour superviser la restructuration de la fédération et garantir des élections libres et transparentes. «Nous osons croire que cette rencontre a été le début d'une ère de progrès et de réussite pour le taekwondo dans notre pays», a confié un participant.

Luze Ernest BAKALA

## Inter-club

## Les médaillés du semi-marathon et des Jeux africains congratulés

Le président de l'Asic (Association sportive Inter-club), le commissaire en chef de deuxième classe Eugène Alain Yves Aignan Mpara, a congratulé, lors d'une cérémonie, samedi 30 mars 2024, à son siège du Camp colonel Michel D'Ornano, à Brazzaville, les médaillés de la 15<sup>ème</sup> édition du semi-marathon Altitude Nahouri 2024, au Burkina-Faso, et ceux des Jeux africains d'Accra, au Ghana. C'était en présence du bureau exécutif de l'Asic, des représentants des fédérations de karaté, d'athlétisme et de football, des athlètes et staff techniques de l'Asic.



Les médaillés et les membres comité exécutif de l'Asic.

Aux Jeux africains, ils sont deux athlètes à avoir gagné trois médailles de bronze. Il s'agit de Natacha Ngoye Akamabi (aux 200 mètres), qui est ainsi qualifiée pour les Jeux olympiques de Paris, et d'Abraham Sagesse Bikoka, en karaté, qui a eu une médaille de bronze au combat individuel des 75 kg et une autre en équipe au kumite. Il est qualifié au championnat du monde de sa catégorie.

A la 15<sup>ème</sup> édition du semi-marathon Altitude Nahouri 2024, au Burkina-Faso, Clem Mambéké est sortie première, remportant la médaille d'or, avec un temps de 1h39mn49s.

Toutes ces médailles font honneur au pays et n'ont pas laissé indifférents les dirigeants de l'Asic. «Nous avons, là, quelques athlètes qui ont fait un grand honneur à la République, mais surtout à l'Asic. Le seul mot qui me vient à l'esprit, c'est de dire félicitation et surtout merci. Merci et félicitation pourquoi? Parce que les conditions dans lesquelles nous travaillons et nous nous entraînons sont extrêmement difficiles. Ça, je le conçois. Mais, même vous faire partir à l'étranger comme il se doit, je dirais: c'est la croix et la bannière. Mais, nous n'allons pas nous arrêter et cesser de faire ces efforts. J'aurais bien voulu que ça soit plus que cela. Je ne veux pas dire ce que l'on fait pour y arriver. Le premier d'entre nous l'avait dit: il faut faire beaucoup avec peu; surtout avec peu, il faut faire bien. Donc, je vous exhorte, toutes sections confondues, de faire plus, pour que le blason plutôt la veste de l'Asic continue à rayonner, plutôt recommence à rayonner. On aimerait que nos couleurs reprennent la brillance d'antan. Nous allons donc continuer, à notre niveau, de faire des efforts et certainement obtenir plus que ça, pour vous mettre dans les conditions idoines de préparation de vos compétitions, afin que vous nous ramenez de bon résultats», a confié le président de l'Asic, le commissaire en chef de deuxième classe Mpara.

Pour les athlètes, ces félicitations sont une marque de confiance et de reconnaissance, pour le travail abattu. «Nous devons faire plus, afin de bénéficier davantage», a confié Clem Mambéké. Reste que le gouvernement mette les moyens en jeu et surtout, pour ces médaillés qualifiés aux compétitions internationales, pour qu'ils puissent bien aborder ces compétitions, afin que le drapeau congolais trouve sa place parmi les grandes Nations.

L. E. B.

## Fécovo (Fédération congolaise de volleyball)

# Un cours de niveau 1 pour les entraîneurs de la sous-région

En partenariat avec la F.i.v.b (Fédération internationale de volleyball), la Fécovo (Fédération congolaise de volleyball) a lancé, lundi 1<sup>er</sup> avril 2024, à Brazzaville, le séminaire de formation des entraîneurs de niveau 1. La cérémonie de lancement de cette formation qui s'achève vendredi 5 avril, était présidée par Jean-Claude Mopita, président de la Fécovo, en présence de Gim Clors Samba-Samba, directeur des activités sportives à la Direction générale des sports, de Jean-Baptiste Ossé, secrétaire général adjoint du C.n.o.s.c (Comité national olympique sportif congolais), et de Charles Parfait Malonga, directeur départemental des sports de Brazzaville.

Plus d'une vingtaine d'entraîneurs venus de six départements du Congo et un du Cameroun prennent part au cours de niveau 1, animé par le Camerounais Blaise Ré-Niof Mayam, expert F.i.v.b. Dans son mot de circonstance, le président de la Fécovo, Jean-Claude Mopita, a exhorté les stagiaires à suivre ce cours «avec beaucoup d'abnégation et de sérieux». «Soyez vraiment assidus et très réceptifs, pour en



Jean-Claude Mopita.



Photo de famille des stagiaires du cours d'entraîneur niveau 1

tirer le maximum de bénéfice. Sachez également que vos connaissances seront évaluées par un test oral ou écrit. Et ne pourront participer au cours niveau 2 F.i.v.b, dans les prochains jours, que ceux qui satisferont à ce cours niveau 1 F.i.v.b», a-t-il martelé. De son côté, Jean-Baptiste Ossé a loué l'initiative de la Fécovo qui fait de la formation, son cheval de bataille dans le développement du volleyball au Congo. Gim

Clors Samba-Samba a indiqué, pour sa part, que «dans tous les domaines, on ne peut avoir une ressource humaine de qualité, sans formation». Plusieurs thématiques sont abordées au cours de ce séminaire, entre autres: le rôle de l'entraîneur; le volleyball pour les débutants; l'enseignement technique individuel de base et la condition physique de base.

L. E. BAKALA

## 17<sup>ème</sup> journée du championnat national direct de football Ligue 1

### L'Ac Léopards tenue en échec à domicile par B.n.g

La 17<sup>ème</sup> journée du championnat national direct de football Ligue 1, qui a démarré le vendredi 29 mars 2024, s'est achevée le dimanche 31 mars, avec une équipe de l'Ac Léopards qui a mordu la poussière, à domicile, en concédant un match nul (0-0) face à l'As B.n.g (Bana nouvelle génération). Mais, bien que tenus en échec, les Fauves du Niari maintiennent leur fauteuil de leader du classement général.

Au Stade Alphonse Massamba-Débat, le Cara et l'As Cheminots se sont neutralisés par un score nul (0-0). L'As Juk (Jeunesse unie de Kintélé) a battu le Fc Nathaly's (2-0). La J.s.t (Jeunesse sportive de Talangai) a été surprise par l'As Vegas qui a remporté le match (0-2). L'As Otôho et Diables-Noirs se sont séparés par un match (0-0). L'Etoile du Congo a succombé devant l'Inter-club (0-1).

A Pointe-Noire, l'unique rencontre a opposé le V.club Mokanda au Fc Kondzo et le match s'est soldé par la victoire de V.club Mokanda (2-1).

L. E. B.